

Questions?

Veillez communiquer avec ColonCheck

25, rue Sherbrook, unité 5
Winnipeg (Manitoba) R3C 2B1

5-25 Sherbrook Street
Winnipeg, MB R3C 2B1

Toll Free/Sans frais:
1-866-744-8961

Tel/Tél: (204) 788-8635
Fax/Télé: (204) 774-0341
ColonCheck@cancercare.mb.ca
ColonCheckmb.ca

Visitez le site web ColonCheckmb.ca et dites-nous ce que vous pensez de cette brochure.

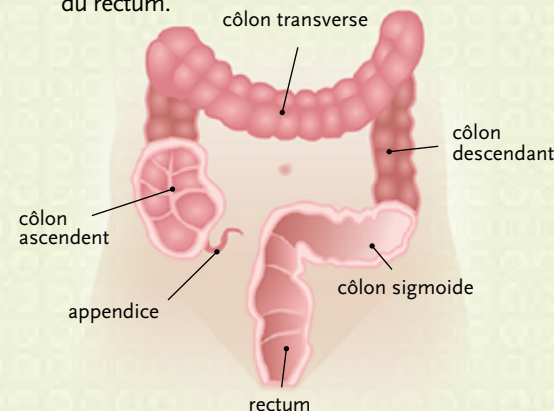
PHOTO EN COUVERTURE: Le Dr et Mme Fayez Salem de Winnipeg, au Manitoba. Les deux prennent le temps de faire un test de dépistage du cancer du côlon et ils encouragent les autres Manitobains et Manitobaines à en faire autant.



Dépistage du cancer du côlon

Que dois-je savoir sur le cancer du côlon?

On appelle souvent le cancer du côlon ou du rectum, le cancer colorectal. Dans ce dépliant, nous utiliserons le terme cancer du côlon pour désigner et le cancer du côlon et le cancer du rectum.



Le cancer du côlon est le type de cancer le plus souvent diagnostiqué au Manitoba. En une année, plus de 900 cancers du côlon seront diagnostiqués chez des hommes et des femmes de la province. Environ 300 personnes en mourront.

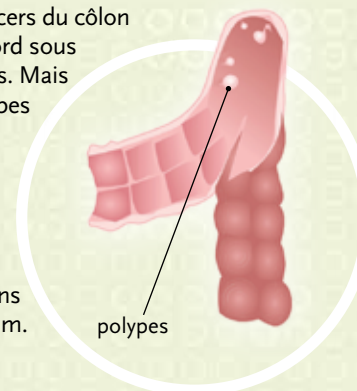
Faites un test de dépistage avant que les symptômes se présentent. Vous pourriez avoir des polypes ou un cancer du côlon, sans le savoir, même si vous vous sentez bien.

Si l'on décèle un cancer du côlon de façon précoce, les probabilités de survie sont de plus de 90 %.

Comment la plupart des cancers du côlon commencent-ils?

La plupart des cancers du côlon apparaissent d'abord sous la forme de polypes. Mais la plupart des polypes ne deviennent pas cancéreux.

Les polypes sont des grosseurs non cancéreuses qui peuvent saigner dans le côlon ou le rectum.



Qu'est-ce que le test de dépistage à domicile?

Il s'agit d'un test qui a pour objectif de chercher le sang occulte dans les selles (les crottes). Le test est aussi appelé la recherche de sang occulte dans les selles ou RSOS. Ce dernier s'effectue facilement dans votre propre salle de bains.

Vous étalez un échantillon de vos matières fécales (crottes) sur le carton de dépistage. Vous envoyez ensuite votre échantillon au laboratoire où on l'analyse pour vérifier s'il contient du sang.

La présence de sang dans les selles peut être le signe de polypes ou d'un cancer du côlon.

Est-ce que je devrais subir cet examen?

Il est recommandé aux personnes entre les âges de 50 et 74 ans d'effectuer un test de dépistage à domicile à tous les deux ans.

Certaines personnes pourraient courir un risque accru et devoir faire :

- l'objet d'un dépistage du cancer du côlon avant l'âge de 50 ans ou
- d'un autre examen, la coloscopie.

Si l'un ou l'autre point ci-dessus s'applique à vous, discutez de la possibilité d'un test de dépistage avec votre fournisseur de soins de santé.

Ne le faites pas si vous :

- ✓ avez des saignements du rectum, ou constatez la présence de sang après avoir été à la selle;
- ✓ perte de poids inexplicable, fatigue, épuisement, douleurs ou crampes abdominales;
- ✓ changements durables dans les habitudes d'élimination
 - diarrhée ou constipation pendant plus de quelques semaines.
 - selles qui sont régulièrement plus étroites que d'habitude.
 - impression de ne pas complètement vider votre intestin.

Il peut s'agir de symptômes de cancer du côlon. Si vous avez l'un ou plusieurs de ces symptômes, consultez votre médecin ou votre infirmière immédiatement, car ils voudront sans doute faire d'autres examens.

Quels sont les avantages du test de dépistage à domicile?

Ce test et les autres examens de suivi peuvent détecter la présence de polypes ou d'un cancer du côlon aux premiers stades de la maladie, c'est-à-dire au moment où le traitement est le plus efficace.

Le test de dépistage à domicile contribue à diminuer les décès causés par le cancer du côlon.

Quels sont les risques du test de dépistage à domicile?

Le test de dépistage à domicile lui-même ne représente que peu de risques.

Un résultat anormal entraîne d'autres examens, comme la coloscopie, qui comportent plus de risques.

Le test de dépistage à domicile n'est pas parfait :

- Il se peut que les résultats indiquent la présence de sang alors qu'il n'y en a pas, et ceci peut mener à d'autres examens qui ne sont pas nécessaires.
- Le sang présent dans les selles peut ne pas être détecté, ce qui veut dire qu'il est possible que des polypes ou un cancer du côlon ne soient pas diagnostiqués.

Certains polypes et certains cancers du côlon ne saignent pas. Alors le test de dépistage à domicile ne détectera pas tous les polypes ni tous les cancers.

Et si j'ai déjà subi un examen comme celui-là?

Vous n'avez pas besoin de refaire cet examen s'il a été fait dans les deux années précédentes. Appelez-nous pour nous le confirmer et nous ne vous enverrons pas le test.

Et si j'ai eu une coloscopie?

Si vous avez subi une coloscopie dans les cinq années qui précèdent, vous n'avez pas besoin de faire cet examen maintenant. Appelez-nous pour nous le confirmer et nous ne vous enverrons pas le test.

Et si des membres de ma famille ont eu un cancer du côlon?

Vos risques de cancer du côlon sont plus élevés si :

- deux membres de la famille proche (mère ou père, sœur ou frère, fils ou fille) atteints du cancer colorectal ou des polypes;
- un membre de la famille proche atteint du cancer colorectal ou des polypes avant l'âge de 60 ans.

Vous pouvez faire un examen de dépistage, mais nous vous recommandons de consulter votre médecin ou votre infirmière pour discuter de la possibilité d'une coloscopie.

Et si personne dans ma famille n'a eu le cancer du côlon?

Le dépistage demeure important. Environ 80 % des personnes atteintes du cancer du côlon n'ont aucun antécédent familial.

Et si j'ai eu un cancer du côlon, des polypes ou une maladie intestinale inflammatoire, comme la maladie de Crohn ou la colite?

Ne faites pas faire cet examen. Il vous faudra peut-être subir une coloscopie à la place du test de dépistage à domicile. Si vous avez l'une de ces maladies et que vous vous demandez si vous devriez avoir une coloscopie, consultez votre médecin ou votre infirmière.

Que se passe-t-il après l'examen?

Après que vous avez fait le test, retournez-le suivant les consignes qui l'accompagnent. Le laboratoire analysera les échantillons et le personnel du programme vous enverra, ainsi qu'à votre médecin ou infirmière, les résultats de l'examen.

Que signifie un résultat normal?

Un résultat normal signifie que l'on n'a trouvé aucun sang dans vos selles. Nous recommandons de refaire le test de dépistage à domicile tous les deux ans. Nous vous enverrons un test lorsque viendra le temps de faire un nouveau dépistage. Si vous remarquez des symptômes parmi ceux de la liste ci-dessus, consultez immédiatement votre médecin ou votre infirmière.

Que signifie un résultat anormal?

Un résultat anormal signifie qu'on a trouvé du sang dans vos selles. Plusieurs facteurs peuvent amener un tel résultat. Cela ne signifie pas nécessairement la présence d'un cancer. Il faut alors faire d'autres examens pour voir d'où vient ce sang. Il pourrait venir d'un polype ou d'un cancer. Si certains polypes ne sont pas enlevés, ils peuvent se transformer en cancer du côlon.

Environ 3 % des personnes qui font le test de dépistage à domicile obtiendront un résultat anormal. Nous communiquerons avec elles pour fixer une date pour un test de suivi, habituellement une coloscopie.

Des personnes qui subissent une coloscopie

- environ 10 % auront un cancer du côlon;
- environ 30 % auront un polype et devront faire un suivi.

Qu'est-ce qu'une coloscopie?

Pour faire une coloscopie, on insère dans votre rectum un tuyau long et flexible avec une lumière au bout (sonde).

Un médecin examine la paroi du côlon et peut enlever les polypes au moyen de très petits instruments qu'il passe à travers la sonde.

Pour la plupart des personnes, la coloscopie est une intervention simple et sécuritaire. Il arrive rarement que certaines personnes saignent ou aient d'autres complications – comme une perforation (déchirure) du côlon qui nécessitent un séjour à l'hôpital.

Comment avez-vous eu mon nom?

Santé Manitoba nous communique les noms et adresses des personnes âgées de 50 à 74 ans.

On nous donne aussi les noms des personnes qui ont subi une coloscopie au cours des 5 dernières années ou un test de dépistage à domicile au cours des 2 dernières années. Ces renseignements nous permettent de savoir qui doit recevoir un test.

Que faites-vous de mes renseignements?

Nous respectons la Loi sur les renseignements médicaux personnels. Par conséquent :

- nous conservons les renseignements fournis sur le formulaire de réponse et les résultats de tests (test de dépistage à domicile et tout autre test de suivi).
- tous les employés du programme se sont engagés à protéger les renseignements confidentiels.
- le médecin ou l'infirmière dont vous avez donné le nom sur la feuille du participant recevra vos résultats; elle ou il peut nous demander d'autres renseignements relatifs aux examens de suivi.

Si vous avez des questions, veuillez contacter soit ColonCheck au 1 866 744-8961 soit le bureau de la protection de la vie privée de Action cancer Manitoba au 204 788-2266.

Puis-je retirer mon nom de votre liste de distribution?

Oui. Il suffit de nous téléphoner au 204-788-8635 ou au 1-866-744-8961 (sans frais) si vous ne voulez plus que nous communiquions avec vous. Si vous changez d'avis, vous pouvez nous rappeler pour participer de nouveau au programme.

